



Arnaque a mussy sur seine 10 aube

Par **raphael**, le **12/05/2009** à **00:06**

Bonjour, bonsoir je viens d'acheter un lit. je pense que je me suis fait arnaquer. la démarche est comme les autres un cadeau, puis en arrivant nous étions les gagnants d'un bon d'achat de 2300€. le prix annoncé était de 6400€. l'achat a été fait à Mussy sur seine dans le 10. comment faire pour leur rendre leur merde

Par **jeetendra**, le **12/05/2009** à **08:23**

bonjour, lisez attentivement l'article de www.lespacearcenciel.com, il indique la démarche à suivre, courage à vous, cordialement
Arnaques sur Internet - Escroquerie sur le Net
7 janvier, 2009 (12:02)
Arnaques sur Internet - Escroquerie sur le Net !!!
NON aux arnaques sur le NET. Contrairement aux idées reçues, les escroqueries sur la toile en bercent plus d'un. Conseils et astuces pour éviter de vous faire plumer.
Le Phishing ou Hameçonnage :
Le principe un escroc usurpe l'identité de votre banque et vous demande dans un mail au logo de l'établissement, de lui communiquer vos données confidentielles : numéro de carte bancaire, mot de passe de votre compte en ligne ... Si par malheur vous exécutez, l'aigrefin peut opérer une véritable razzia sur votre compte.
LA PARADE.
Ne transmettez jamais une info confidentielle. Il est déjà trop tard ? faites opposition et demandez que votre compte en ligne soit bloqué. Et portez plainte. A lire "Sécurité des opérations bancaires" de la fédération bancaire française téléchargeable gratuitement sur : (www.fbf.fr) -
L'arnaque à la petite annonce :
Le principe vous vendez un canapé ... Bizarre, l'acquéreur vous envoie un chèque d'un montant supérieur au prix réclamé. "Pour régler les frais de transport" dit-il en vous recommandant un transporteur. Vous faites aussitôt un chèque que le "transporteur" en fait un complice encaisse sur le champ, alors que le chèque que vous avez entre les mains est faux ou sans provision.
Variante des annonces

comme : Donne animaux domestiques ou jeune femme d'Europe de l'Est cherche mari". L'idée ici aussi de vous soutirer des frais de transport ! LA PARADE. Pour vos transactions de particulier à particulier, privilégiez des plates-formes connues. Vendez de préférence à des acheteurs bien notés.

Le Scam ou arnaque à la "nigériane" : Le Principe. Vous recevez un mail d'un riche Africain. Il dit avoir besoin de votre aide pour récupérer sa fortune bloquée à l'étranger. Le stratagème : vous amener à verser de l'argent (parfois des centaines de milliers d'euros) pour payer des frais imaginaires (pot de vin, notaire ...) en vous faisant miroiter une partie du pactole. Seul hic, une fois l'avance des frais effectuée et vos comptes siphonnés, vous n'entendez plus jamais parler de votre généreux milliardaire.

Variante. Un mail vous informe que vous avez gagné à une loterie à laquelle vous n'avez jamais participé ! LA PARADE ne vous fiez jamais aux propositions mirobolantes : il y a forcément un vice caché !

Les Sociétés en liquidation : Le Principe. Un cybermarchand en liquidation judiciaire maintient son site ouvert. Résultat vous réglez, mais vous ne recevrez jamais vos emplettes. Variante les sociétés 100% fictives. LA PARADE. Avant tout achat tapez dans un moteur de recherche le nom de la société+arnaque.

De nombreux résultats apparaissent ? FUYEZ ! Vérifiez l'existence de l'entreprise (registre du commerce ou sur www.e-litige.com Il signale les faillites et vous guide aussi dans vos démarches.

Les fautes de ventes d'automobiles : Le Principe. Le vendeur : un Français souvent récemment parti à l'étranger cède sur le Net une voiture (faible kilométrage, prix bas,...) Si vous êtes intéressé, on vous invite à envoyer votre règlement par virement ou mandat postal à l'étranger. En réalité la voiture n'arrivera pas. LA PARADE procédez comme pour une annonce paraissant dans les journaux (voir le point 3 de 10 façon de se protéger).

10 Façons de se protéger :

- 1 - J'utilise un anti-virus et un pare feu constamment mis à jour.
- 2 - Je me méfie des offres trop belles pour être honnêtes.
- 3 - Je ne conclus aucun achat important (un véhicule par ex) sans rencontrer le vendeur et avoir vu et essayé le bien.
- 4 - Je me renseigne sur le vendeur avant d'acheter grâce aux moteurs de recherche, aux forums, aux notes.
- 5 - Je vérifie mon panier et le prix du produit avant de confirmer mes achats.
- 6 - Je fais des copies d'écran et garde une trace de toutes mes opérations en ligne (numéro de compte, facture etc)
- 7 - Je dis non si on me demande d'effectuer un transfert de fonds ou un virement bancaire à l'étranger, qui n'offre absolument aucune garantie.
- 8 - Je porte plainte auprès du commissariat ou de la gendarmerie en cas d'escroquerie.
- 9 - Je saisis la Direction générale de la concurrence, de la consommation et la répression des fraudes au 3939 (coût d'un appel local à partir d'un poste fixe) ou sur www.dgccrf.bercy.gouv.fr en cas de publicité mensongère ou de tromperie.
- Et le centre européen des consommateurs France au 0 820 200 999 (0.12€/min) ou sur www.europe-consommateurs.eu si mon litige concerne un marchand européen.
- 10 - Je me renseigne sur mes droits sur <http://www.foruminternet.org/> ou <http://www.conso.net/>

Article de version Femina n°351 du 20 décembre 2008. Sources/écrit par : Laurence Ollivier.